

Finances comprennent le rôle primordial qu'ils jouent en tant que fiduciaires et gardiens de notre régime parlementaire.

• (1130)

La question n'est pas de savoir si le ministre des Finances a personnellement communiqué l'information aux médias d'information, car le problème réside dans la confiance que lui accorde le Parlement à cause de son rôle, dans la confiance que lui accordent les Canadiens à cause de la garde qu'il a des finances et des comptes du pays.

La question est de savoir pourquoi le premier ministre et le ministre des Finances n'ont pas décidé de faire ce qui s'imposait immédiatement après avoir été mis au courant de la plus grave fuite d'information budgétaire dans l'histoire de la démocratie. Voilà ce que les Canadiens veulent savoir. Dès qu'on a découvert la fuite, pourquoi le premier ministre ne s'est-il pas présenté immédiatement devant la Chambre?

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas exigé sa démission? Plus important encore, pourquoi le ministre, pour préserver ce qui lui reste de crédibilité, n'a-t-il pas remis sa démission?

Des voix: Bravo!

M. Simmons: Démissionnez! Démissionnez! Vous n'avez pas le courage de le faire.

[Français]

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, le grand thème devant la Chambre, ce n'est pas si le ministre lui-même est négligent, si le ministre, d'une façon personnelle, est responsable. Mais d'après notre système de gouvernement, il occupe une position fiduciaire. Il doit assumer ses responsabilités pour les Finances et pour ses fonctionnaires et pour tout ce qui se passe sous son autorité.

Donc, cela me surprend beaucoup que ce ministre n'ait pas eu le courage, l'honnêteté, d'après la tradition parlementaire, d'offrir sa démission au premier ministre (M. Mulroney), et dans ce cas-là, pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas demandé sa démission?

Privilège

[Traduction]

Il n'y a pas d'autre solution dans notre système de gouvernement. Voilà pourquoi il nous faut un nouveau ministre des Finances, voilà pourquoi il nous faut un nouveau budget, et voilà pourquoi vous êtes responsables d'un pseudo-événement.

Il n'y a pas d'autre solution, rien ne peut remplacer un exposé budgétaire prononcé devant les représentants du peuple réunis à la Chambre des communes, sûrement pas une conférence de presse organisée à la hâte pour présenter le budget aux médias et, par leur intermédiaire, aux Canadiens.

Nous vivons en système démocratique. Nous évoluons en système parlementaire. Les Canadiens nous ont confié la responsabilité d'examiner les mesures d'imposition et les dépenses. Le ministre des Finances a abusé de cette confiance et, ce faisant, a violé un principe fondamental de la démocratie parlementaire.

Il est question ici de la responsabilité ministérielle. Il est question de l'intégrité de notre régime politique et de la confiance des Canadiens dans ce régime.

Il ne s'agit pas de déterminer si le premier ministre pourra ou non sauver le ministre des Finances, si ce dernier pourra ou non survivre.

Le premier ministre aurait déjà dû exiger la démission du ministre, et celui-ci aurait déjà dû la lui remettre.

Des voix: Qu'il démissionne! Qu'il démissionne!

M. Turner (Vancouver Quadra): Compte tenu des circonstances devant lesquelles nous nous trouvons ce matin, nous estimons qu'il s'agit d'un pseudo-ministre, d'un pseudo-budget et d'un pseudo-événement.

Le secret budgétaire n'est pas une règle sans importance que le premier ministre et le ministre des Finances peuvent enfreindre à leur guise.

M. Beatty: Nous avons entendu cela à la conférence de presse hier soir.

M. Turner (Vancouver Quadra): Il s'agit là d'une règle fondamentale de notre régime. Le premier ministre et le ministre des Finances le savent fort bien et ils ne peuvent s'y soustraire. Dans les explications qu'il a données jusqu'à maintenant au public et à la Chambre des communes, le ministre est passé totalement à côté de la question; je trouve cela scandaleux et honteux. Le ministre a